III Ordre. LES OPHIDIENS OU SERPENTS.

Animaux vertébrés, à corps allongé, de 40 à 100 fois plus long que large, très flexible, sans pattes ni nageoires paires. Point de paupières mobiles ni de tympans distincts. Toutes les parties de la tête mobiles, pouvant se dilater plus ou moins; branches de la mâchoire inférieure non réunies par une symphyse et pouvant ainsi permettre à la bouche de se dilater considérablement. Peau coriace, extensible, écailleuse ou granuleuse, recouverte d'un épiderme d'une seule pièce qui se détache et se reproduit plusieurs fois dans l'année. Animaux ovipares ou ovovivipares, ne subissant aucune métamorphose en dehors de l'œuf.

Tels sont les caractères qui distinguent les Ophidiens de toutes les autres classes d'animaux et les séparent aussi distinctement des autres ordres de leur classe.

Les Serpents ont les mâchoires garnies de petites dents isolées, non contiguës, recourbées en arrière pour retenir leur proie et l'empêcher de s'échapper une fois saisie. Ne pouvant mâcher, ils sont forcés de l'avaler tout d'une pièce. En outre des dents ordinaires, les espèces venimeuses portent encore à leur mâchoire supérieure un certain nombre (2 à 12) de dents mobiles, beaucoup plus fortes que les premières, recourbées comme elles en arrière, creuses et percées à leur extrémité d'un petit trou pour faire passer dans la plaie qu'elles produisent en mordant, une liqueur vénéneuse, ordinairement très subtile, que secrètent des glandes particulières qu'elles portent à leur base. Ces dents portent le nom de crochets. Les Crotales, les Vipères etc. sont munis de tels crochets. Heureusement encore pour nous, nous ne possédons aucun tel Serpent dans notre Province. On a rencontré autrefois dans les environs de Montréal quelques rares Crotales, (Serpents à sonnettes), mais ils en sont disparus depuis longtemps à la suite des défrichements. On n'en renconte plus guère anjourd'hui que dans la partie Ouest d'Ontario.

Quelques espèces de Serpents portent en outre des dents au palais.